

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 29186  
Numéro SIREN : 824 596 068  
Nom ou dénomination : 19 HOLDING SAS

Ce dépôt a été enregistré le 17/04/2023 sous le numéro de dépôt 45168

**19 HOLDING SAS**  
Société par actions simplifiée au capital social de 1.000 euros  
Siège social : 4 place de la Concorde – 1 rue Royale – 75008 Paris  
824 596 068 RCS Paris  
(la « Société »)

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉES  
EN DATE DU 3 FEVRIER 2023**

---

L'an deux mille vingt-trois,  
Le 3 février,

Les Associées de la Société :

- **Katara Hospitality Holding B.V.**, société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Vijzelstraat 68, 1017 HL Amsterdam, Pays-Bas, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Amsterdam sous le numéro 34251220, titulaire de 80 actions disposant du droit de vote ;
- **Peninsula International (Lux) Limited S.à.r.l**, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 46A avenue J.F Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B141948, titulaire de 20 actions disposant du droit de vote ;

Détenant ensemble 100 actions de la Société, représentant la totalité des droits de vote attachés aux actions émises par la Société ;

Ont pris, de manière unanime, les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour rappelé ci-après, conformément à l'article 16.2 des statuts de la Société.

Compte tenu des délais, la réunion de l'assemblée des Associées n'a pas fait l'objet d'une convocation, mais l'intégralité des Associées intervenant au présent acte, les Associées peuvent valablement délibérer.

En outre, les Associées reconnaissent que l'ensemble des documents et renseignements requis par les dispositions légales et réglementaires a été tenu à leur disposition dans les délais prévus et qu'elles ont par conséquent connaissance de l'ensemble des informations nécessaires préalablement à l'adoption des décisions qui suivent.

Le commissaire aux comptes titulaire de la Société, DELOITTE, a été dûment informé du présent acte sous seing privé.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- La lettre de démission ;
- Les statuts ;

Les Associées ont pris unanimement les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission du Président actuel ;

- Nomination du nouveau Président ;
- Pouvoirs pour formalités.

### **PREMIERE DECISION**

#### ***Constatation de la démission du Président***

Les Associées prennent acte, à l'unanimité, de la démission remise par Monsieur Omer ACAR de ses fonctions de Président de la Société, à compter de ce jour et le dispense d'avoir à respecter le délai de préavis de deux (2) mois tel que prévu par l'article 13 des statuts de la Société.

### **DEUXIEME DECISION**

#### ***Nomination du nouveau Président***

Les Associées décident unanimement de nommer, en qualité de nouveau Président, remplaçant Monsieur Omer ACAR, Président démissionnaire :

- Sheikh Ahmed Hamad A. A. AL-THANI, né le 20 avril 1995 au Qatar, de nationalité qatarie, domicilié au Building 10, Street 710, Zone 54, PO Box 1108, Al Rayyan, Doha, Qatar.

Les fonctions de Sheikh Ahmed Hamad A. A. AL-THANI prendront effet à compter de ce jour, pour une durée indéterminée.

Sheikh Ahmed Hamad A. A. AL-THANI accepte ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ses fonctions. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Sheikh Ahmed Hamad A. A. AL-THANI ne sera pas rémunéré pour l'exercice de ses fonctions de Président.

### **TROISIEME DECISION**


#### ***Pouvoirs pour formalités***

Les Associées donnent unanimement tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales en lien avec les présentes.

\*

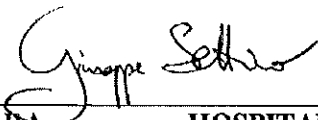
\*                      \*

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associées.



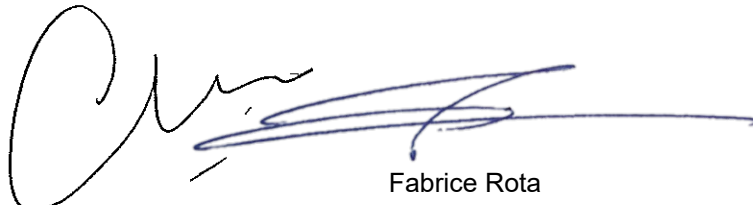
---

**KATARA HOSPITALITY HOLDING  
B.V.**  
Associée  
Représentée par Delphine Eskenazi,  
Manager A



---

**KATARA HOSPITALITY  
HOLDING B.V.**  
Associée  
Représentée par Giuseppe Settimio,  
Manager B



Fabrice Rota

yy

---

**PENINSULA INTERNATIONAL (LUX)  
LIMITED S.à.r.l**  
Associée  
Représentée par Christopher Ip et Fabrice Rota